



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Centre social Jean Jaurès
55, avenue Jean Jaurès



mairie de
Clamart

Le centre de santé

Le centre municipal de santé et son annexe du Haut-Clamart sont des lieux de soins et de santé publique – prévention et promotion de la santé – de proximité où sont pris en charge tous ceux qui le souhaitent, en bénéficiant du tiers-payant.

Consultations sur rendez-vous

Médecine générale

Dr LE BERRE Éric

Dr LEBON Nathalie

Dr ROUVIÈRE Nathalie

Médecine générale à option nutritionniste

Dr Nathalie LEBON

Médecine générale à option gynécologique

Dr ROUVIÈRE Nathalie

Dermatologie

Dr SOTIAS Pascale

Rhumatologie

Dr BIANCHI-FIOR Patricia

Consultations sans rendez-vous aux horaires d'ouverture

Soins infirmiers



En cas d'empêchement, nous vous remercions
de bien vouloir nous prévenir
au moins 48h à l'avance.



Le tiers payant



Il vous permet de ne pas faire l'avance des frais sur la partie prise en charge par la sécurité sociale.

Pour cela, lors de votre visite, vous devez vous munir :

- de votre carte vitale,
- de l'attestation de droits mentionnant le choix de votre médecin traitant (parcours de soins),
- des justificatifs de votre situation si vous êtes bénéficiaire de l'AME ou de la CMU-c.

Si vous vous présentez sans ces pièces, vous devrez alors payer la totalité des frais et vous faire rembourser par la suite par votre assurance-maladie.



Centre social Jean Jaurès

55, avenue Jean Jaurès, 1^{er} étage

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9h-12h/13h30-19h

Tél. : 01 41 23 05 91

Annexe du centre de santé

7, rue d'Auvergne

(Place François Mitterrand)

Horaires d'ouverture :

Mardi et mercredi : 9h-12h/14h-18h

Jeudi : 14h-18h | Vendredi : 9h-12h

Tél. : 01 41 23 05 91